

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 28 JANVIER 2020 À 18 H 15
À LA MAISON DE NUITS À NUITS-SAINT-GEORGES, SALLE CUVERIE

PRÉSENTS : **PRÉSIDENT** : Christophe LUCAND.

MEMBRES TITULAIRES : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SÉRAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Evelynne GAUTHEY, Claude RÉMY, Bernard BOBROWSKI, Jean-Marc BROCHOT, Jean-Claude BELLINI, Lionel PAULIN, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Pierre GALTIE, Ludovic MILLE, Dominique VÉRET, Léonard DILLENSCHNEIDER, Gilles CARRÉ, Yves COGNET, Bernard CHOLET, Jean-François ARMBRUSTER, André ARZUR, Jean-François COLLARDOT, Pascal BONVALOT, Didier GUILLEMARD, Bernard MOYNE, Marie-Josèphe VACHET, Sophie GALLOIS, Yves STIEFVATER, André MONTELLE (en remplacement de Didier DANIEL), Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Sylvaine BILLOTTE, Jean-Luc ROSIER (en remplacement de Gérard TARDY), Olivier PIRAT, Jean-Luc ROBIOT, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Josiane MICHAUD, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Florence VÉDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Nicole GENEVOIX, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Hervé RENARD, Umberto CHETTA, Jean-Louis LEXTREY, Aleth DÉTOT, Florence ZITO, Pascal BORTOT, Gilles GADESKI, Alexandre GARNERET, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Sylviane PAUL-MONCEAUX, Pierre LIGNIER, Pascal GRAPPIN, Isabelle CHAPUILLOT-CATTIER (en remplacement de Pierre-Alexandre PRIVOLT), Bernard GROS (en remplacement de Maurice CHEVALLIER).

EXCUSÉS : Thomas CAGNIANT, François MARQUET, Gérard FRICOT, Danielle BÉLORGEY, Michel PERSONNIER, Anne SEGUIN, Mary QUINTALLET, Didier DANIEL, Gilles MALSERT, Christian HOQUET, Gérard TARDY, Gilles MUTIN, Alain FORNEROL, Christian ROUSSEL, Muriel MONIER, Hubert POULLOT, Alain TRAPET, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Marcel JOBARD, Maurice CHEVALLIER, Claude CHARLES.

POUVOIRS : François MARQUET a donné pouvoir à Jean-Luc ROSIER.

Danielle BÉLORGEY a donné pouvoir à Gilles CARRÉ.

Michel PERSONNIER a donné pouvoir à Aleth DÉTOT.

Anne SEGUIN a donné pouvoir à Marie-Josèphe VACHET.

Gilles MALSERT a donné pouvoir à Jean-Paul SÉRAFIN.

Gilles MUTIN a donné pouvoir à Olivier BAYLE.

Alain FORNEROL a donné pouvoir à Nicole GENEVOIX.

Christian ROUSSEL a donné pouvoir à Lionel PAULIN.

Christian PARIS a donné pouvoir à Gilbert MORIN.

Claude CHARLES a donné pouvoir à Jean-François COLLARDOT.

PRÉSENTS POUR L'ADMINISTRATION : Jérôme ZACCHIA, DGS, Ludovic BOURDIN, et Ronan DURAND, DGAs ; Isabelle RIGONI, Secrétariat général.

Monsieur le Président procédait à l'appel nominal.

Monsieur ROSIER était désigné secrétaire de séance.

1. COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL ET RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU

COMPTE RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Le compte-rendu était approuvé à l'unanimité, sans observations.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DES BUREAUX COMMUNAUTAIRES DES 7 ET 14 JANVIER 2020

Monsieur le Président donnait communication des décisions des dernières séances du Bureau communautaire à l'assemblée, adoptées sans observations.

2. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

C/20/01 - OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Monsieur SEGUIN présentait la première partie du DOB consacrée au contexte national en matière des finances locales, ainsi que la seconde partie relative au contexte intercommunal trois ans après la création du nouvel EPCI.

Ce dernier est caractérisé notamment par :

- L'adoption de nouveaux statuts et des compétences redéfinies,
- L'adoption de documents stratégiques pour le territoire,
- Une harmonisation des modes de gestion et des tarifs engagée,
- Une nouvelle politique d'achat avec des économies d'échelle très significatives,
- Des services communautaires consolidés.

Les troisièmes et quatrièmes parties du DOB sont consacrées aux prévisions de recettes pour 2020, aux indicateurs financiers et à la stratégie financière de l'EPCI :

- Les recettes fiscales et les compensations,
- Les dotations de l'État,
- Les indicateurs financiers,
- L'état de la dette,
- La stratégie financière et le PPI ainsi que la mise en place d'une gestion budgétaire pluriannuelle des grands investissements.

À l'issue de cette présentation, Monsieur GRAPPIN formulait les observations suivantes : les ratios d'endettement présentent un niveau préoccupant, dans un contexte d'épargne brute qui continue de se déprécier. À court terme, les capacités d'investissement de la Communauté seront remises en cause sans une action sur les dépenses et en faveur de recettes nouvelles. D'autre part, il semble que les prévisions de recettes de la fiscalité économique communiquées par les services fiscaux soient sous évaluées par rapport à la réalité observée du territoire.

Puis le Président invitait chaque Vice-Président à présenter successivement les éléments d'orientation budgétaire relatifs à leurs domaines de délégations respectifs :

- Aménagement du territoire : on note que les futurs impacts de la Loi d'Orientation des Mobilités sont difficiles à mesurer mais auront un impact significatif sur l'action communautaire dans ce domaine.
- Développement économique.
- Service commun ADS.
- Tourisme.
- Biodiversité et développement durable.
- Transition énergétique.
- Eau potable.
- Assainissement.
- GEMAPI.
- Déchets : des observations étaient formulées par Monsieur GAILLOT sur les dépôts sauvages à proximité de la déchetterie de Nuits-Saint-Georges. Il s'agit d'incivilités qui relèvent de la seule compétence du Maire. Monsieur CARTRON répondait sur les mesures mises en œuvre au quotidien.



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

Petite enfance.

- Enfance-jeunesse.
- Solidarités.
- Culture.
- Sports.
- Service commun scolaire.
- Communication.
- Moyens généraux.

La dernière partie, présentée par Monsieur le Président, porte sur les éléments relatifs aux Ressources humaines de l'EPCI.

Monsieur SEGUIN concluait en appelant l'attention sur le niveau important des investissements prévus au titre des équipements sportifs, puis rappelait que dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans un contexte de taux très bas, il faut accélérer la réalisation des investissements et favoriser le financement par emprunt.

Le projet de DOB n'appelant pas d'autres observations, le Conseil communautaire actait, à l'unanimité, le déroulement du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2020.

Départ de Monsieur ALEXANDRE

Puis le Conseil communautaire adoptait les délibérations suivantes :

C/20/02 - OBJET : DÉCHETS - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE GARDIENNAGE DE DÉCHETERIE

Cet avenant est rendu nécessaire par les modifications des horaires d'ouverture des 5 déchèteries du territoire en vue de leur harmonisation, avec des conséquences pour les équipements gérés en DSP.

Délibération adoptée à l'unanimité.

C/20/03 - OBJET : APPEL À PROJETS 2020-2021 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ « PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES RETRAITÉES »

Le Conseil communautaire autorisait le dépôt du projet auprès du Gie IMPA dans le cadre de son action en faveur de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et sollicitait le soutien financier du Gie IMPA à hauteur de 121 576 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

C/20/04 - OBJET : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE SISE À NUITS-SAINT-GEORGES

Le Conseil communautaire adoptait, à l'unanimité, les nouveaux horaires de la piscine intercommunale pour chaque période de petites vacances scolaires, à compter du lundi 24 février 2020, comme suit :

Piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges		
Evacuation des bassins 15 min avant la fermeture		
Petites vacances		
	Anciens horaires	Projet
Lundi	15h00 – 18h00	12h00 – 19h00
Mardi	15h00 – 18h00	12h00 – 19h00
Mercredi	15h00 – 18h00	12h00 – 19h00
Jeudi	15h00 – 18h00	12h00 – 19h00
Vendredi	15h00 – 18h00	14h00 – 20h00
Samedi	15h00 – 18h00	12h00 – 19h00
Dimanche	8h00 – 12h00	8h00 – 12h00

C/20/05 - OBJET : SCHÉMA DE SIGNALISATION D'ANIMATION CULTURELLE ET TOURISTIQUE SUR AUTOROUTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de signalisation d'animation culturelle et touristique sur les autoroutes concédées, la Communauté de communes a émis le souhait de l'implantation de deux couples de panneaux sur l'A31, dans les deux sens de circulation, selon la thématique suivante :

- « Gevrey-Chambertin, 9 grands crus ».
- « Nuits-Saint-Georges, berceau du tastevin ».

Le coût de l'implantation de ces 4 panneaux gérée par le Département s'élève à 51 650,64 € TTC (12 912,66 € TTC par panneau). Ce coût sera réduit du montant du soutien départemental apporté à hauteur de 50 %, soit un coût résiduel pour la Communauté de communes de 25 825,32 € TTC.

Le Conseil communautaire approuvait, par 70 voix Pour et 1 Abstention, cette démarche et actait la participation financière de l'EPCI.

Les modalités de participation financière des villes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges devront être déterminées dans le cadre du budget 2020.

Puis le Conseil communautaire procédait aux modifications, créations ou suppressions de postes suivantes :

C/20/06 - OBJET : CRÉATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL, À TEMPS COMPLET – SECRÉTARIAT DE MAIRIE

C/20/07 - OBJET : MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE

C/20/08 - OBJET : CONVENTIONNEMENT AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES SOCIAUX DE LA CÔTE-D'OR POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE – DIRECTION DES SOLIDARITÉS

C/20/09 - OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT, À TEMPS NON COMPLET, POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (LOI N° 84-53 MODIFIÉE - ART. 3 1°) – DIRECTION DES SOLIDARITÉS

C/20/10 - OBJET : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF EN UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET AU GRADE DE RÉDACTEUR – DIRECTION DE LA COMMUNICATION

3. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant soulevée, Monsieur le Président rappelait les dates des prochaines réunions de Bureau et de Conseil communautaires.

À l'issue de la séance, Monsieur le Président invitait chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La séance était levée à 21h00.



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL